

Somalie : Des travailleurs exécutés à la veille de l'adoption de la nouvelle Constitution

2 août 2012 : Quatre ouvriers agricoles ont été sommairement exécutés en Somalie par des membres du groupe islamiste Al-Shabab après qu'ils aient refusé de verser leur soi-disant « contribution au jihad » et de prendre les armes au nom du « jihad ». Le crime s'est déroulé le 31 juillet, à la veille de l'adoption historique par le pays d'une nouvelle Constitution nationale.

Les travailleurs, tous dans la trentaine, ont été arrêtés à leurs domiciles et exécutés dans le district de Wanleweyn, dans la région de Lower Shabelle, dans le sud de la Somalie. La CSI et la Fédération des syndicats somaliens (FESTU) ont, toutes deux, condamné les actes, qu'elles ont qualifiés de « crimes brutaux et impardonnable ».

Les exécutions ont eu lieu à l'heure où – pour la première fois de l'histoire - la Constitution nouvellement adoptée par la Somalie renferme un article concernant les relations du travail. La loi stipule : « Le droit de toute personne à des pratiques du travail justes et équitables ; le droit de tout travailleur de former un syndicat et d'y adhérer, ainsi que de participer à ses activités ; le droit de grève ; et le droit d'un syndicat, d'une organisation d'employeurs ou d'un employeur à prendre part à des négociations collectives. »

La CSI a salué la nouvelle Constitution mais a appelé le gouvernement somalien provisoire à mettre fin à la violence ciblée contre les travailleurs et les syndicats. « Par sa décision, la Somalie a fait un pas décisif vers une société plus équitable et juste. Toujours est-il que les travailleuses et travailleurs et leurs familles, pris dans l'étau des violences sectaires, vivent sous une menace constante et craignent pour leur vie. Nous exhortons le gouvernement à intervenir pour mettre immédiatement fin à cette violence », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

« L'exécution de travailleurs agricoles devrait être condamnée par quiconque se soucie de l'humanité », a soutenu Omar Faruk Osman, secrétaire général de la FESTU. « Cette exécution vient exacerber les conditions déjà pénibles, cruelles et indignes que connaissent les travailleuses et travailleurs et ne peut avoir qu'un effet déshumanisant sur leurs familles et un effet brutalisant sur leurs collègues. »